

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 16 (1986)
Heft: 12

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO[▲]SENECTUTE Pour la Vieillesse

▲ GENÈVE

La centrale d'appareillage acoustique de Genève

Faire plus ample connaissance avec cette centrale, c'est ce que vous propose Pro Senectute Genève.

La centrale d'appareillage acoustique de Genève est affiliée à la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité (SRLS), qui a pour but de lutter contre les effets de la surdité et de travailler au bien-être général des sourds et malentendants. La SRLS réalise ses buts

- en combattant l'isolement auquel les déficients de l'ouïe sont exposés;
- en aidant et en favorisant la fondation d'amicales dans les localités qui n'en possèdent pas;
- en favorisant l'organisation de cours de lecture labiale * avec le concours des amicales; *(renseignements auprès de l'amicale des sourds et malentendants 10, rue des Maraîchers — tél.: 21.66.55);
- en publiant la revue «Aux écoutes»;
- en renseignant le public sur les prothèses auditives par le moyen des centrales d'appareils acoustiques.

C'est cette dernière activité que nous avons choisi de développer ici.

Sa création, ses activités

La centrale d'appareillage acoustique de Genève a été créée en 1919 par Mlle F. Amsler, elle-même sourde. Peu à peu d'autres centrales ont été fondées à Lausanne, Neuchâtel, Fribourg et Sion.

Mme Georgette Clerc, l'actuelle directrice de la centrale genevoise, nous explique: «Notre travail consiste à renseigner le public sur les divers appareils acoustiques. Par des consultations gratuites, nous offrons aux déficients de l'ouïe la possibilité de comparer et d'essayer les différents appareils, ceci à notre centrale ou à domicile. Nous possédons également différents accessoires pour aider les sourds tels que: sonnettes et réveils lumineux, amplificateurs pour radio et télévision et bien sûr le téléscrip (il s'agit de «machines à écrire» reliées entre elles par le réseau téléphonique). De plus, notre service de dépannage s'occupe de la réparation des appareils et prête, sur simple demande, un autre équipement de même type. A Genève, nous employons 6 personnes pour mener à bien ce travail: 3 audioprothésistes qui suivent régulièrement des cours tant en Suisse qu'à l'étranger; 2 employées de bureau occupées à la réception, au secrétariat et au téléscrip; 1 aide sociale qui se rend gratuitement dans les maisons de repos pour personnes âgées pour vérifier le fonctionnement des appareils et conseiller les résidents à ce sujet. Bien sûr, le fait de conseiller pour la vente d'appareils acoustiques et autres moyens auxiliaires est l'élément le plus important de notre activité, cependant nous sommes souvent amenées à prendre en compte d'autres problèmes humains rencontrés par les sourds et malentendants. C'est ainsi que nous devons parfois orienter ceux qui s'adressent à nous vers une amicale, les recommander auprès d'un service social à même de résoudre tel ou tel problème précis, ou encore solliciter la participation de personnes de leur entourage. Tout cela uniquement avec l'accord des intéressés.

La majorité de nos clients sont des personnes âgées.»

La Fondation pour la Vieillesse collabore régulièrement avec cette institution et rappelle que, selon les cas, elle prend en charge le financement de ces moyens auxiliaires.

SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonnelliers (027) 22 07 41

Pour de plus amples renseignements à ce sujet deux adresses:

Centrale d'appareillage acoustique
rue de Rive 8, 1204 Genève
tél. 21 28 14

Pro Senectute — Fondation pour la
Vieillesse
place de la Taconnerie 5,
1204 Genève, tél. 21 04 33

H. Maillard

▲ JURA BENOIS

Natation et danse

Une nouveauté concoctée par Pro Senectute Tavannes en collaboration avec Mme Flotiront, monitrice de natation pour les aînés (ées) se situe à la piscine couverte de Bévilard. Les jours et la fréquence des cours, l'heure, les transports, les prix et autres détails vous seront donnés par le téléphone n° 91 21 20. Il en est de même pour le «thé dansant»... C'est reparti pour cet hiver, compte tenu du succès rencontré lors des premiers essais du printemps passé. Voici le parcours «dansant», que nous vous proposons de suivre en compagnie des deux musiciens Jacky Thomet et Edgar Charles qui animeront alternativement ces après-midi, de 14 h 30 à 17 h. — Prix d'entrée: 5 fr. par personne.

Samedi 6 décembre 1986:
Prêtres — Restaurant L'Ours

Mercredi 21 janvier 1987:
Tramelan — Restaurant L'Union

Samedi 14 février:

Plagne — Restaurant Le Cerf
Mercredi 4 mars:

Moutier — Restaurant Le Suisse

Samedi 28 mars:

Cormoret — Restaurant La Raissette

Barbotez, dérouillez-vous les gambettes et amusez-vous!

▲ VALAIS

La foi au service des autres



J'ai eu l'occasion de rencontrer régulièrement le chanoine Edgar Voirol de la Congrégation de l'Abbaye de Saint-Maurice. Aujourd'hui, à l'occasion de son 90^e anniversaire, pourquoi ne pas feuilleter l'album de sa vie? Il est à la fois une personnalité et un personnage étonnante.

Après le progymnase à Bienne, il fréquenta l'Ecole normale des instituteurs de Hauterive près de Fribourg. A 17 ans, il avait son diplôme d'instituteur. Il enseigna durant trois ans à l'Institut catholique de Porrentruy et s'inscrivit ensuite à l'Abbaye de Saint-Maurice où il obtint sa maturité. En 1926, il était ordonné prêtre à l'Université grégorienne de Rome avec le grade de docteur en théologie. Professeur à l'Abbaye de Saint-Maurice, il anima différents groupes d'étudiants et collabora à la revue «Entre-Nous» et «La Flamme». Il fut aumônier des éclaireurs. Comme capitaine aumônier, il dirigea le service des aumôniers de la Br mont 10.

En 1940, ses supérieurs le désignent comme directeur du Collège Saint-Charles. Il marquera de son emprise la vie scolaire de l'institution que s'étaient donnée les catholiques jurassiens. Sous son impulsion Saint-Charles prit une grande extension. Avec des moyens modestes, il construisit le nouveau bâtiment scolaire. En 1967, il quitta Porrentruy pour devenir desservant de la petite paroisse de Vérossaz,

au-dessus de Saint-Maurice. Plus qu'une paroisse, c'était une grande famille qui l'écoutes et l'appréciait. «Le patriarche», comme le désignaient certains paroissiens, s'est vu décerner le titre de bourgeois d'honneur lors de son départ en 1985.

Le chanoine Edgar Voirol a aussi fêté ses 60 ans de sacerdoce. C'est un prêtre aux multiples activités, connu loin à la ronde pour sa peinture, ses écrits et ses vitraux. Petit de taille, l'œil vif, il a été obligé par la maladie de réduire ses activités. Une infirmière de Pro Senectute vient chaque jour à l'Abbaye lui prodiguer les soins indispensables. Et le chanoine Voirol continue à écrire et à recevoir ses amis. Il vient de réunir ses poésies, textes et dessins dans un ouvrage de valeur. Comme pour s'excuser, il déclare parfois: «Je n'ai plus de mémoire, car j'ai eu le malheur de vieillir. Le secret de ma longévité et de mes activités est tout simple: il suffit de ne jamais y penser! «Ad multos annos, Monsieur le chanoine Edgar Voirol»!

— ma —

Homes pour personnes âgées: vingt projets

Le Gouvernement valaisan vient de publier les lignes directrices de la politique cantonale pour la période quadriennale 1987-1990. Dans le secteur des institutions de la santé publique et du domaine social, il est prévu de poursuivre un programme important de construction de homes pour les personnes âgées, selon la législation fédérale.

Vingt projets de construction et de rénovation de homes sont prévus dans le canton pour un volume de 140 millions de francs. Ce programme doit être mis en chantier avant le 1^{er} juillet 1988 pour qu'il puisse bénéficier des subventions fédérales de l'ordre de 30%. En conséquence, le canton doit fournir un effort considérable pour financer sa part d'investissement qui se monte également à 30%. Le solde de financement appartient aux communes. Dans son plan financier, le Gouvernement a déjà prévu un montant de 21 millions de francs. Tout cela est réjouissant pour le canton du Valais qui doit rattraper un certain retard dans le domaine des homes pour personnes âgées.

— ma —

▲ VAUD

Va et redécouvre ton pays

Demandez le programme 1987!

Il vient de sortir de presse le programme qu'à l'enseigne de «Va et redécouvre ton pays» Pro Senectute-Vaud a mis sur pied pour l'année prochaine.

Comme toujours, des suggestions très tentantes vous sont faites pour vous balader, vous distraire, vous instruire et, bien entendu, pour passer vos vacances en Suisse en compagnie, en toute gaieté mais aussi — et ce n'est pas là le moindre des avantages — en toute sécurité! Mais voyons de plus près le programme:

Si l'année prochaine il y aura, comme de coutume, des manifestations (2) et des excursions (3), l'accent a été porté sur les vacances: 9 séjours vous sont proposés dans les stations que vous aimez: Locarno, Crans, Zermatt, Schwende-Appenzell et, pour la première fois Flims et Vercorin.

En ce qui concerne les manifestations, on trouve à nouveau la Revue de Servion qui a remporté, ces dernières années, un succès éclatant auprès de vous, aînés!

Et puis, les traditionnels soupers aux chandelles seront organisés pour la onzième fois. On entamera la nouvelle décennie avec une formule inédite: ils auront lieu dans la grande salle de Crissier. Et ce, pour permettre à l'orchestre Riviera — 30 musiciens — de se produire pour votre plus grand plaisir. «Moineau» sera aussi de la partie! Après le concert, comme il se doit, place à la danse! Toutefois, comme la grande salle peut «loger» quelque 350 personnes, ils n'auront lieu que quatre fois et ce, en décembre uniquement. Quant aux excursions, on vous propose une croisière dansante sur le lac de Neuchâtel, avec repas à bord, une visite du Musée de l'alimentation à Vevey, «l'Alimentarium», avec un goûter en musique au «Montagnard» dans le vallon de Villard, et une jour-

née valaisanne comprenant, l'après-midi, une virée au Comptoir de Martigny.

Pour tout savoir sur ces différentes manifestations, excursions et séjours de vacances, demandez la brochure « Va et redécouvre ton pays » au secrétariat de PRO SENECTUTE-VAUD, Case postale 244, 1000 Lausanne 9, tél. 021/36 17 21 (Mlle Patricia Conrad). Et profitez, par la même occasion, de demander également, gratuitement, la brochure « Loisirs à la carte » nouvellement éditée. Elle vous réserve un tas d'idées et de propositions pour meubler votre temps libre.

Passez le Réveillon 1987 aux Ramiers!

Si Noël est une fête de famille, il n'en va pas de même du Nouvel an où enfants et petits-enfants profitent des quelques jours de congé pour partir à la neige. C'est pourquoi les responsables du Centre des Ramiers et Pro Senectute-Vaud vous convient à venir faire la fête en leur compagnie dans la joie et l'amitié.

Pour leur permettre une organisation parfaite (musique, danse, bombes et cotillons sont au programme), inscrivez-vous vite en téléphonant au secrétariat de Pro Senectute, 021/36 17 21, et demandez Mlle Patricia Conrad. Elle vous enverra un bulletin de versement dont le récépissé portant le sceau postal justifiant du paiement de Fr. 35.- (prix de la soirée tout compris sauf les boissons) tiendra lieu de billet d'entrée. Et sur ce, rendez-vous le 31 décembre à 19 h 30 aux Ramiers, à Chavannes-Renens.

Après-midi de ski de fond

Dès le 5 janvier, les après-midi de ski de fond reprennent leurs droits. Le ski de fond est une discipline sportive par excellence. Il présente un atout majeur: il peut être pratiqué en dilettante car il convient à tout âge, de 7 à 77 ans et même 87 ans, pourquoi pas? Il procure joie et bien-être. Délaissez vos appartements surchauffés et venez avec nous!

Au Mollendruz

Chaque lundi, dès le 5 janvier 1987. Départ de Morges en voiture privée du parc situé au-dessus du nouveau port, à 13 h 30.

Inscriptions par tél. au 021/76 33 11.

Aux Rasses-Les Cluds

Chaque mardi, dès le 6 janvier 1987. Transport par autocar.

Dép. Ouchy (en face du métro) à 11 h 45

Renens (devant la gare) à 12 h.

Yverdon (devant le casino) à 12 h 30

Inscription par tél. jusqu'à 16 h. la veille de l'excursion au 021/36 17 21.

Aux Pléiades

Chaque mardi, dès le 6 janvier 1987. Transport libre et individuel.

Dép. par train de Vevey à 13 h 21 de Blonay à 13 h 39

Rendez-vous à Lally, parc des Tenases à 14 h 15.

Inscription par tél. au 021/51 00 28.

A la Givrine

Chaque vendredi, dès le 9 janvier 1987.

Transport libre et individuel.

Dép. du train de Nyon à 11 h 44.

Rendez-vous à 13 h. à la halte du train à la Givrine.

Pas nécessaire de s'inscrire.

9^e tournoi de jass pour aînés

Classement de la finale

1. MM. André Weber et René Chevalley (L'Isle-Pampigny) 7384 pts.
2. MM. Joseph Lienhard et Jean Kaempf (Aigle-Vevey) 7310.
3. M. et Mme Roger Mermoud (Cottens) 7307.
4. M. et Mme Jean Monnard (Rolle) 7298.
5. MM. Michel Martin et Octave Jordan (Etagnières-Rueyres) 7214.
6. Mmes Ida Ménétréy et Stéphanie Juriens (Chavannes-près-Renens) 7004.
7. Mmes Irène Lauener et Laure Masson (Pully-Lausanne) 6994.
8. MM. John Noverraz et Albert Gorgerat (Belmont-Prilly) 6820.
9. Mmes Rose Vogt et Marguerite Tharin (Lausanne) 6594.
10. Mme Berthe Blanc et M. Joseph Zweilin (Payerne) 6541.
11. Mme Sophie Zurfluh et M. Théo Audergon (Lausanne-Renens) 6529.
12. MM. André Guyaz et René Burnand (Orbe) 5901.



Tiré de la brochure « Les pépés sont terribles » dessins de Pecub.

Peut être obtenue auprès de l'ARODEMS, Case postale 70, 1896 Vouvry/VS.

Exposition-vente

A Chavannes-Renens, au Centre des Ramiers, le public est convié à admirer une fort intéressante exposition d'œuvres de quatre artistes de chez nous: poterie, huiles sur toile, créations à l'aiguille, peinture sur porcelaine, créations en tissus, peinture sur soie, signées Mireille Cuendet, Sylvie Favre, Anne Lorétan et Nicolette Mange.

Nous invitons nos lecteurs à se rendre nombreux aux Ramiers, 34, av. de la Gare, Chavannes, pour admirer ces créations et encourager les artistes. L'exposition est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30. Le samedi et le dimanche, de 14 h à 18 h. L'exposition, ouverte le 31 octobre, durera jusqu'au 20 décembre 1986.

▲ NEUCHÂTEL

Chapitre loisirs: un événement

On en avait déjà parlé au Louverain il y a 4 ans. L'idée continua de faire son petit bonhomme de chemin, et lors de l'assemblée générale des clubs de loisirs du canton de Neuchâtel, le 25 avril 1985, à La Chaux-de-Fonds, le projet de création d'une association, sous les auspices de Pro Senectute Neuchâtel, avait été exposé et discuté. Aujourd'hui, le projet est devenu réalité: l'Association neuchâteloise des clubs de loisirs pour personnes âgées a vu le jour le 3 octobre 1986 à Fontainemelon, au cours d'une assemblée constitutive et dans la bonne humeur.

Présidée par M. Willy Pingeon, la réunion se déroula avec simplicité. M. Pingeon rappela que l'idée de l'association émane de Pro Senectute qui sait gré aux animateurs de leur activité, et qui soutient financièrement les clubs depuis plus de 15 ans. Il se félicita aussi de la collaboration de l'animatrice cantonale, Mme D. Guillaume-Gentil.

Les statuts, adoptés à l'unanimité, énumèrent les buts de l'association, à savoir: favoriser les contacts entre les clubs; informer les clubs des expérien-

ces acquises et profitables à tous, notamment quant aux programmes, aux activités de loisirs, à l'organisation et l'administration de telles sociétés; conseiller, à sa demande, un animateur de club rencontrant des problèmes particuliers dans l'accomplissement de son mandat; susciter une réflexion continue sur les problèmes de la solitude des personnes du 3^e âge et tenter d'y apporter des solutions; favoriser la création de nouveaux clubs dans diverses localités du canton.

Il est aussi précisé que «dans le cadre de ses attributions, Pro Senectute informe et appuie l'Association et les clubs pour atteindre leurs objectifs». M. Ch.-A. Perret, de La Chaux-de-Fonds, fut acclamé président. Son comité comprend: M. Richard Jornod, du Val-de-Travers, Mme J. Borioli, de Bevaix, M. Kurt Haller, de Fontainemelon, Mme Dupuis, d'Areuse, et Mme D. Guillaume-Gentil, animatrice cantonale de Pro Senectute (avec voix consultative).

Après les fédérations genevoise, vaudoise, jurasienne bernoise de clubs d'aînés, voici donc l'Association neuchâteloise. C'est un événement dans le monde des retraités, et tout nous permet de penser que la nouvelle association vivra des jours heureux. Son président n'a-t-il pas l'intention de faire en sorte que «cela soit léger, agréable et sans tas de paperasses»? On ne saurait mieux dire!

En fin de séance, Mme D. Guillaume-Gentil donna des précisions sur son rôle d'animatrice cantonale, sur les cours de formation permanente pour animateurs et sur quelques manifestations prochaines. Parmi elles, un grand bal du XVIII^e siècle, le 7 mars 1987. «Aînés» souhaite succès et bonheur à la nouvelle association.

Danse du XVIII^e siècle

Un cours de danse du XVIII^e siècle, contre-danse et menuet, sera donné dès le 24 octobre 1986, les vendredis de 14 h 30 à 16 h ou de 16 h 30 à 18 h, à la salle de l'Ancien-Stand, La Chaux-de-Fonds.

A ces cours de danse, ajoutons au même endroit, les jeudis, dès le 23 octobre 1986, la confection de costumes d'époque en vue du bal costumé du XVIII^e siècle qui aura lieu le 7 mars 1987.

Prix du cours de danse: Fr. 60.– pour 4 mois de cours à raison de 1 h 30 par semaine. Pour le cours de confection de costumes d'époque, Fr. 40.– à raison de 1 h 30 par semaine.

Inscriptions auprès de l'animatrice de Pro Senectute, Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 20 20.

▲ TESSIN

Il rapporto attività 1985

Molti Comitati cantonali pubblicano regolarmente un resoconto di quanto hanno fatto nell'annata precedente. Anche per Pro Senectute Ticino è uscito recentemente un «Rapporto di attività 1985», che segue puntualmente quello pubblicato la prima volta per il 1984.

E' un libretto di 24 pagine dalla semplice copertina nel verde smagliante di Pro Senectute e contiene tutte le informazioni «di servizio»: recapiti dei centri di informazione e assistenza, composizione del Comitato cantonale, elenco dei delegati di ben 232 comuni del Canton Ticino.

Il riassunto delle attività di un anno viene completato dal «Rendiconto

esercizio 1985» e dal «Bilancio» di fine anno, che informano sulla gestione finanziaria.

La parte più consistente del Rapporto inizia con l'Editoriale del Presidente cantonale **Aurelio Longoni**, che si preoccupa di molti anziani nel bisogno, le cui richieste, impellenti e giustificate, hanno superato le disponibilità finanziarie di Pro Senectute Ticino.

La segretaria cantonale **Giovanna Zaugg-Casella** e la «decana» delle assistenti sociali **Lucia Piga** affrontano problemi sociali emersi dalla loro attività professionale.

Come ha indicato il programma esposto all'Assemblea annuale dei delegati a Locarno, dal presidente centrale dr. P. Binswanger, Pro Senectute intende sostenere un'azione importante verso l'esterno per far conoscere i suoi obiettivi e il suo operato. In questa direzione anche Pro Senectute Ticino, attraverso gli organi di informazione locali, ha iniziato nel 1985 un lavoro di propaganda affidato alla responsabile spe-

cifica per le Relazioni esterne dr. **Pia Albertazzi**.

L'avvenimento più importante dell'annata 1985, per Pro Senectute Ticino, è stata l'entrata in funzione della nuova sede del Centro di informazioni e assistenza a Locarno nei luminosi locali di piazza Pedrazzini 16a, con i servizi di pedicure e di distribuzione di pasti caldi a domicilio.

I corsi di ginnastica rimangono una delle attività di maggior successo. Delle difficoltà e dell'impegno nel preparare le monitrici parla nel «Rapporto attività 1985», la responsabile **Albertina Gianini**. **Zore Abbà** invece rievoca il rodaggio di un'altra iniziativa di animazione, sempre meglio collaudata negli anni. Del «Programma Vacanze con la Pro Senectute» è stata infatti la valente e entusiasta iniziatrice.

A un breve cenno sull'esito confortante della Colletta 1985 segue l'appello per la Colletta d'autunno tutt'ora in corso.

p.a.